

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **BARBAZAN**Séance du **28 août 2013**

## Nombre de conseillers

- en exercice	<b>10</b>
- présents	<b>9</b>
- votants	<b>9</b>
- absents	<b>1</b>
- exclus	

L'an deux mille treize, le 28 août à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. r Henri GALY, Maire.

**Etaient présents : MM.**

Mmes BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, Mrs BOURELY Marcel, BRUNA Roger, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard.

Absente excusée : Madame LOMBARD Françoise

Date de convocation :

**22 août 2013**

Date d'affichage :

M. adame STRADERE Michèle a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

## OBJET

AUGMENTATION  
HEURES CLAE  
MODIFIANT LA DUREE  
HEBDOMADAIRE DE  
CHAQUE POSTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la réforme des rythmes scolaires, il est nécessaire d'augmenter les heures de travail pour le CLAE de :

- Madame LOPEZ Huguette pour 1 heure par semaine soit 36 heures à annualiser.

La durée hebdomadaire du poste sera de 17 heures 50.

- Madame VARINOIS Aline pour 4 heures et 10 minutes par semaine. L'augmentation de son temps de travail total passe donc à 50 minutes par semaine soit 30 heures à annualiser.

La durée hebdomadaire du poste sera de 30 heures 39.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte l'augmentation des heures de CLAE.

- accepte l'augmentation des heures totales à annualiser.

Après en avoir délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

SOUS-PREFECTURE

- 3 SEP. 2013

SAINT-GAUDENS

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Préfecture de Haute-Garonne  
le et publication ou  
notification du



Le Maire,

Signature